



Votre sécurité, c'est NOTRE métier



CBH Sécurité



Tél: 02 32 94 90 10 | Fax: 02 32 94 90 19 - contact@cbhs.fr - www.cbhs.fr

FICHE TECHNIQUE

REF LAT 1 _____

L'ensemble de notre gamme de gants isolants pour travaux sous tension répond aux spécifications de la norme européenne EN 60903:2003 et de la norme internationale IEC 60903:2002.

De même, notre production est soumise à un système d'Assurance-Qualité CE de la production avec surveillance, en application de l'article 11b de la directive 89/686/CEE relative aux Equipements de Protection Individuelle qui classe les gants isolants pour travaux sous tension en catégorie III (risques mortels).

Tableau récapitulatif

Classe	Longueurs disponibles	Catégories	Epaisseur (mm) *	Tailles disponibles	Couleur de l'emballage
00	28/36 cm	AZC	0.5	8-9-10-11	Beige
0	36/41 cm	AZC	1.0	8-9-10-11	Rouge
1	36/41 cm	AZC	1.5	8-9-10-11	Blanc
2	36/41 cm	RC	2.3	8-9-10-11	Jaune
3	36/41 cm	RC	2.9	8-9-10-11	Vert
4	41 cm	RC	3.6	9-10-11	Orange



*l'obtention de catégorie(s) autorise une surépaisseur de 0.6 mm

Signification des lettres de catégories :

A : Acide - Z : Ozone - H : Huile - C : Très basses températures - R : A+Z+H

Exigences électriques (essais de série et sur prélèvement en courant alternatif)

Classe	Tension max. d'utilisation (volts)	Tension d'épreuve (volts)	Tension de tenue (volts)
00	500	2 500	5 000
0	1 000	5 000	10 000
1	7 500	10 000	20 000
2	17 000	20 000	30 000
3	26 500	30 000	40 000
4	36 000	40 000	50 000

1. Dans le choix d'une classe, il est important de définir la tension nominale du réseau qui ne doit pas être supérieure à la tension maximale d'utilisation. Pour les réseaux polyphasés, la tension nominale du réseau est la tension entre phases.

2. La tension d'épreuve est la tension appliquée sur les gants lors des essais individuels de série.

3. La tension de tenue est la tension appliquée lors des essais de validation après un conditionnement des gants pendant 16 heures dans l'eau et après un test de 3 minutes à la tension d'épreuve.



Votre sécurité, c'est NOTRE métier



CBH Sécurité



Tél: 02 32 94 90 10 | Fax: 02 32 94 90 19 - contact@cbhs.fr - www.cbhs.fr

FICHE TECHNIQUE

REF LAT 1 _____

Exigences mécaniques (essais sur prélèvement)

Résistance moyenne à la traction : ≥ 16 MPa

Allongement moyen à la rupture : $\geq 600\%$

Résistance à la perforation : ≥ 18 N/mm

Rémanence d'allongement : $\leq 15\%$

Exigences de vieillissement (essais sur prélèvement)

Conditionnement des gants dans une étuve à 70 ± 2 °C pendant 168 heures :

Les valeurs d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 80% à celles des gants non conditionnés.

La rémanence ne doit pas excéder 15%.

Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve.

Exigences thermiques (essais sur prélèvement)

Résistance à la basse température : conditionnement des gants pendant 1 heure à -25 ± 3 °C.

Les essais sont satisfaisants si aucune déchirure, cassure ou craquelure après pliage n'est visible au niveau du poignet et si les gants passent avec succès les essais à la tension d'épreuve.

Essai de non propagation de la flamme : application d'une flamme pendant 10 s. à l'extrémité d'un doigt. L'essai est satisfaisant si au bout de 55 s., la flamme n'a pas atteint le repère situé à 55 mm à l'autre extrémité.

Propriétés spéciales (essais sur prélèvement)

1. Résistance à l'acide : conditionnement des gants par immersion pendant 8h à 23 ± 2 °C dans une solution d'acide sulfurique à 32° Baumé.

- Les valeurs de résistance à la traction et d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 75% à celles des gants non conditionnés.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve.

2. Résistance à l'huile : conditionnement par immersion dans l'huile (liquide 102) pendant 24 h à 70 ± 2 °C.

- Les valeurs de résistance à la traction et d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 50% à celles des gants non conditionnés.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve.

3. Résistance à l'ozone : conditionnement des gants dans une enceinte pendant 3 h à 40 ± 2 °C et à une concentration d'ozone de 1 mg/m³.

- Les gants ne doivent présenter aucune craquelure.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve.

4. Résistance aux très basses températures : conditionnement des gants pendant 24 heures à -40 ± 3 °C. Les essais sont satisfaisants si aucune déchirure, cassure ou craquelure après pliage n'est visible au niveau du poignet et si les gants passent avec succès les essais à la tension d'épreuve.

Emballage

Chaque paire de gants est conditionnée dans un sachet opaque de couleur différente en fonction de la classe de protection.

Sur l'emballage sont notés : la classe, la taille, les catégories, le type de manchette, la longueur, la date du test, le numéro de lot de fabrication ainsi que le numéro de lot de validation.

